N° 120

Mars 2025

Le Petit Penchardais

À LA UNE

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

VIE DU VILLAGE

P. 9

Crédit photo : Sébastien NGO

MAIRIE

AVANCEMENT DU PROJET ÉCOLE

P. 4

ASSOCIATIONS

ALORS : BROCANTE ANNUELLE DU VILLAGE

P. 12

SOMMAIRE

Mairie P. 3
- Cérémonie du 8 mai 1945
- Avancement du projet école
- Retour sur la cérémonie des vœux
- Dernières informations concernant le passage à la SAUR
- Penchard participe au budget participatif écologique 2025

Travaux P. 6
- Allée du bois d'Automne
- Place de stationnement PMR
- Trottoirs rue de Neufmontiers
- Parking rue Lucien Duquesne
- Salle des fêtes
- Propreté du village
- Eclairage public
- Elagage et nettoyage
- Rappel de la réglementation
- Installation d'un poulailler dans son jardin

Vie du village P. 9
- Les cloches sont de retour à Penchard
- Distribution de sacs à déchets verts et dotation de composteur le samedi 26 avril
- La Maison Blanche à Penchard
- Penchard, exemplaire dans la collecte du verre

Enfance P. 10
- Le Conseil Municipal des Enfants passe à l'action
- Inscription rentrée scolaire 2025/2026

Associations P. 10
- Feet of Dance
- Les Amis de Gylofère
- Association des Jeux de Penchard
- ASTP
- ALORS
- CTT Monthyon

LE COIN DES PENCHARDAIS P. 15
- Poèmes de Marcelline DELAMARRE

Tribune libre P. 15
- Majorité municipale
- Groupe de l'opposition

Vie pratique P. 16
- Recrudescence d'infection invasive à méningocoque : une solution, la vaccination

Loisirs P. 16
- Les actualités de la bibliothèque de Penchard
- Jeux
- Recette : Tarte tatin aux endives

COMMUNE DE Penchard

L'EDITO du Maire

Alors que se profilent les vacances de Pâques, nous sommes très heureux de pouvoir faire un **point d'étape décisif** concernant le projet d'extension de notre école.

En effet, après un long processus d'études, de réunions de travail puis de lancement de marché, nous voilà presque arrivés au bout de la phase administrative du projet. La commission appel d'offres s'est réunie le mercredi 12 mars et a validé la sélection des entreprises qui prendront part à la construction. Le permis de construire ayant été délivré plus tôt dans l'année, **le chantier va désormais pouvoir démarrer** dans les prochaines semaines. La période de réalisation est estimée à environ 12 mois aussi, sauf délai supplémentaire, lors de la rentrée 2026 tous les élèves seront enfin regroupés sur un site unique.

Le deuxième chantier d'importance concerne l'**aménagement de la rue de Meaux**. Pour celui-ci aussi, la commission appel d'offres s'est réunie et a confirmé le choix de l'entreprise qui aura la charge des travaux. Le calendrier exact n'est pas encore établi mais le chantier, qui devrait durer environ 2 mois, sera terminé avant la fin de l'année.

Au registre des manifestations à venir, je vous rappelle l'organisation de la traditionnelle **chasse aux œufs de Pâques** le dimanche 20 avril à 11h dans le bois de Penchard. Enfin comme chaque année nous rendrons hommage à ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libres, à l'occasion des célébrations du 8 mai 1945.

L'arrivée du printemps semble s'accompagner du retour tant attendu d'une météo plus clémente, et nous espérons que le beau temps va s'installer de manière définitive afin que ces manifestations puissent avoir lieu dans de bonnes conditions.

Marc ROUQUETTE.

RESTONS EN CONTACT

Ecrivez-moi sur mairie@penchard.fr ou prenez rendez-vous au **01 64 34 10 86**

Cérémonie du 8 mai 1945

Comme chaque année, le village est invité à se rassembler devant le monument aux morts sur la place de la Mairie afin de commémorer la célébration de la victoire du 8 mai 1945 et rendre hommage aux soldats morts pour la France.

A cette occasion, M. le Maire fera son discours commémoratif et sera accompagné des élues du Conseil Municipal des Enfants.

A la suite de la commémoration, l'équipe communale invite toutes les personnes présentes à partager un moment convivial autour d'un apéritif préparé par vos élus et qui se déroulera au sein de la mairie.

En raison des ponts du mois de mai, la permanence des élus **ne sera pas assurée les samedi 3 et 10 mai 2025** : merci de votre compréhension.

Avancement du projet école

Il en aura fallu de la patience et de la persévérance mais après de nombreux mois à travailler sur le dossier, à échanger avec les différents partenaires institutionnels afin de récolter tous types de subventions disponibles, les choses concrètes vont pouvoir commencer !

Après le choix de l'architecte, les études de configuration qui ont conduit à la validation du projet définitif, voici que la commission appel d'offres a désormais acté les **choix des entreprises** appelées à intervenir sur le chantier.

Suite à l'obtention du permis de construire rendue concrète par la pose du traditionnel panneau de chantier, la phase administrative se poursuit avec le processus de notification aux entreprises non retenues, avant que celles ayant obtenu des marchés soient à leur tour informées. À la suite de ce long intermède, **les travaux pourront enfin commencer**, avec la mise en place de la base vie et les travaux de terrassement.

Le sens de circulation dans ce quartier et la nécessité de passage d'engins de taille importante nous conduiront à prendre un arrêté temporaire rendant la circulation rue du Stade à double sens. Malgré la limitation de vitesse qui sera mise en place, nous comptons sur votre vigilance afin que cette circulation inhabituelle ne soit pas source d'accidents.

Le chantier devrait commencer début mai et s'étaler sur une **période de 12 mois environ.** Nous communiquerons bien entendu régulièrement sur son avancement et il est même prévu que les enfants puissent, lorsque cela sera possible en toute sécurité, le visiter.

Ce projet si important pour notre village se concrétise enfin, après de longs mois de travail, et nos enfants feront donc la rentrée scolaire de septembre 2026 dans trois nouvelles classes qui s'ajouteront à celles existantes, et permettront ainsi de regrouper tous les enfants dans le même groupe scolaire.

Retour sur la cérémonie des vœux

Le dimanche 19 janvier dernier s'est tenue la **cérémonie annuelle des vœux de Penchard** à partir de 15h à la salle des fêtes de Penchard.

M. le Maire ayant été retenu en dernière minute en raison d'un impératif professionnel, Mme Géraldine DUPARAY, 1ère adjointe au Maire, a prononcé son discours en présence entre autres de nombreux élus de communes avoisinantes, de Penchardais et des élues du Conseil Municipal des Jeunes.

Cette cérémonie a notamment permis de faire un **bilan du mandat**, montrant l'étendue des projets réalisés tels qu'ils avaient été annoncés lors de la campagne électorale de 2020.

Le discours a été suivi par la **dégustation de la galette des rois**, commandée bien entendu chez notre boulanger.

Vous avez raté la cérémonie ? Celle-ci est disponible en vidéo sur penchard.fr/voeux2025

Crédits photos et vidéo : Sébastien NGO

Dernières informations concernant le passage à la SAUR

La Communauté d'Agglomération Pays de Meaux, suite à délibération en date du 22 novembre 2024, a accordé sa confiance à la société **SAUR** pour la gestion des prestations **eau potable et assainissement** à partir du 1er janvier 2025.

Vous avez été nombreuses et nombreux à vous questionner sur le fait que vous n'aviez pas eu de nouvelles suite à ce changement de prestataire : vous devriez bientôt recevoir un courrier de la SAUR qui contiendra les informations suivantes.

La société SAUR procèdera à **deux relèves par an** (en avril/mai et en octobre/novembre). Leurs agents débuteront la 1ère relève des compteurs d'eau au mois d'avril 2025, vous serez informés de leur passage afin de leur faciliter l'accès au compteur d'eau.

Si vous avez opté pour la mensualisation lors du courrier reçu il y a quelques mois, vous recevrez d'ici fin avril votre calendrier de mensualisation de 7 à 8 prélèvements au lieu de 10, exceptionnellement.
Votre 1ère facture d'eau sera disponible :

- **En juin 2025 si vous n'avez pas choisi la mensualisation**
  Elle comprendra l'abonnement du 1er semestre 2025 et votre consommation pour la période allant du 1er janvier 2025 jusqu'à la date de relève de votre compteur d'eau effectuée en avril/mai 2025. La facture suivante que vous recevrez en décembre 2025 comprendra l'abonnement du 2ème semestre 2025 et votre consommation relevée à votre compteur d'eau en octobre/novembre 2025.

- **En décembre 2025 si vous avez choisi la mensualisation**
  Elle comprendra l'abonnement de l'année 2025 et votre consommation pour la période allant du 1er janvier 2025 jusqu'à la date de relève de votre compteur d'eau en octobre/novembre 2025. Vous recevrez une unique facture chaque année au mois de décembre. Cette facture présentera un calendrier de 10 prélèvements mensuels.

Vous pouvez vous rendre dans les agences d'accueil de la SAUR à partir du 21 avril 2025 au 834 rue Charles de Gaulle à Mareuil-les-Meaux de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous, ou dès à présent au 13 boulevard Robert Thiboust à Serris de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

L'ensemble des conseillers clientèle SAUR sont disponibles et à votre écoute au 01.77.78.80.00 de 8h à 18h du lundi au vendredi. Le numéro des urgences techniques 01.77.78.80.08 est ouvert 24h/24 7j/7.

Penchard participe au budget participatif écologique 2025

Chaque année désormais, Penchard se mobilise pour soumettre des projets d'utilité publique au **budget participatif et écologique proposé par la Région Île-de-France**. Pour rappel, cette initiative permet d'**obtenir des subventions** sur la seule base de la participation active des Penchardais.

Ainsi, ces dernières années, ces subventions ont permis notamment de financer une partie du remplacement des candélabres pour le passage au LED, ou encore le changement des fenêtres de la salle des fêtes pour garantir une meilleure isolation.
Cette année, la municipalité a soumis de **nouveaux projets** :

- Installation de candélabres en LED
- Changement de fenêtres de la mairie
- Matériel outillage (achat d'un aspirateur de feuilles)
- Installation de 2 bornes pour les déjections canines

Les votes ouvriront courant du mois de juin prochain : nous ne manquerons pas de vous en informer et comptons sur votre mobilisation active. **Un simple clic pour voter permet de faire la différence et de participer à l'obtention de subventions pour la commune, dans l'intérêt de tous !**

TRAVAUX PASSÉS ET À VENIR

Les différents travaux de réfection, d'amélioration et de rénovation se poursuivent.
Depuis de très nombreuses années, quasiment rien n'avait été fait concernant la rénovation et l'entretien des bâtiments ou de la voirie. Nous sommes aujourd'hui confrontés à des **travaux de restauration d'urgence** sur la voirie ainsi que sur les bâtiments communaux.

Allée du bois d'Automne

L'allée du bois d'Automne a été refaite pour un coût de 18120 €, car les trous et différents nids de poule, pour ne pas dire "d'autruche", devenaient irréparables et nuisaient à la circulation des riverains.

Place de stationnement PMR

Nous vous l'annoncions en fin d'année 2024, la **place de stationnement PMR** (Personnes à Mobilité Réduite), rue de Senlis, a été réalisée par la société Eiffage pour un coût de 8952 €, subventionné par les amendes de police. Cette place vient améliorer l'accessibilité du stationnement dans notre village.

Trottoirs rue de Neufmontiers

À la suite du remplacement de bordures de trottoirs avant les travaux réalisés par le département sur la RD 140, la société Wiame a procédé à la **rénovation et création partielle des trottoirs** rue de Neufmontiers. Cette opération a coûté 9540 €. Elle permet aux habitants de pouvoir circuler sur les trottoirs en garantissant leur sécurité.

Parking rue Lucien Duquesne

Des **barrières de limitation et de sécurisation** ont été mises en place par l'agent municipal sur le parking de la rue Lucien Duquesne. Le coût de cette opération ne prend en compte que l'achat des 6 barrières utilisées soit 640,80 €.

Salle des fêtes

Les fenêtres, vieilles de plusieurs décennies et de surcroît équipées de simple vitrage, ont été changées afin de permettre un meilleur confort et de réaliser des économies substantielles en termes d'énergie. C'est la société Art&fenêtres qui a réalisé ces travaux pour un montant de 8681,88 € subventionné par la région.

Rappelons que c'est grâce aux demandes de **subventions par le biais du budget participatif** que ces travaux sont rendus possibles. Il est donc indispensable qu'un maximum de Penchardais se mobilisent pour voter en faveur des projets d'amélioration qui leur sont proposés chaque année.

Par ailleurs, la **réfection de la toiture doit être envisagée** car des fuites sont apparues. Elles ont été traitées dans l'urgence avant que ne soient lancés les travaux définitifs.

D'autre part, concernant la salle des fêtes, suite à la vétusté et à la demande d'un riverain, il a été procédé au r**emplacement d'une partie de la clôture mitoyenne du parking**. Ces travaux ont été réalisés par notre employé communal et deux élus.

Propreté du village

Dans le cadre du respect de la propreté des sites, l'achat pour un coût de 1699,20 € et la pose par notre agent de **deux "Toutounettes"**, appareils de distribution de sacs et de collecte des déjections canines, ont été effectués :

- l'un à l'entrée du site de l'ancienne gare (photo)
- l'autre à proximité du parking de la salle des fêtes

Rappelons que cela s'est également fait à travers le budget participatif 2024. **Il est important que les propriétaires de chiens respectent l'environnement**, notamment sur le terrain herbeux de l'ancienne gare, mais aussi sur les trottoirs, sur le mini stade ou l'ensemble de la voirie de la commune.

Pour rappel, depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R. 634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot ou d'un masque, le fait de cracher ou d'uriner, ...) : vous encourez une amende de 135 €.

Eclairage public

Le **remplacement des vieux candélabres** très énergivores va continuer, et ce grâce au financement participatif. C'est ainsi que les rues de Neufmontiers, Senlis, Pré de la Ville, Arpent noir et Lucien Duquesne ont été équipées durant la deuxième quinzaine du mois de mars. Cette opération étant la dernière tranche programmée, tous les candélabres du domaine communal seront équipés de LED et promettent de **conforter l'économie non négligeable déjà constatée** grâce aux précédentes tranches.

Elagage et nettoyage

Comme régulièrement, les **travaux d'élagage des arbres** ont été réalisés par la société Renard. Cette année, les arbres des rues du Tacot et de Senlis ont été traités, pour un coût global de 6744 €.

Une petite parcelle située entre les cours de tennis et un riverain a également été nettoyée. L'ensemble des rejets ont été supprimés et un revêtement béton va être appliqué pour limiter les remontées. Ce travail a été partiellement réalisé pour un coût de 1020 €.

Rappel de la réglementation

Malgré des rappels déjà réalisés dans les précédents "Petit Penchardais", le service technique de la commune constate régulièrement des infractions à la réglementation et au respect du P.L.U.

C'est pourquoi nous vous rappelons une nouvelle fois qu'à part quelques rares exceptions (abri de moins de 5m², terrasse de moins de 40m² ou non surélevée), **tous travaux envisagés doivent faire l'objet d'une autorisation et donc préalablement d'une demande.**

Pour information le non respect de la réglementation peut entraîner :

- une amende si vous avez réalisé des travaux sans autorisation ou sans respecter l'autorisation que vous avez obtenue. Selon les cas, elle est comprise entre 1 200 € et 300 000 € maximum.
- La destruction des constructions et la remise en état initial du site.

De la même manière, nous vous rappelons qu'à la fin des réalisations vous devez **obligatoirement** faire une déclaration d'achèvement de travaux (DAACT), pour la vérification de la conformité des travaux réalisés.

Installation d'un poulailler dans son jardin

C'est une structure qui ne nécessite aucune déclaration. En revanche, pour les poulaillers en dur, **si votre structure fait entre 5 et 20 m², une déclaration auprès de la mairie sera nécessaire avant les travaux**. Si le poulailler dépasse les 20 m², il faudra même faire une demande de permis de construire.

Vous devez veiller à ce que vos animaux **ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé** de vos voisins. Aucune distance n'est imposée pour les élevages de type familial, mais s'ils sont plus de 10, vous devrez les installer à plus de 25 m des habitations et à 50 m si ceux-ci sont plus de 50.

Tout détenteur d'oiseaux pour l'usage personnel, à l'exception de ceux dont les oiseaux sont détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile, est tenu d'en **faire la déclaration auprès du maire** du lieu de détention des oiseaux. Cette déclaration s'effectue grâce à un formulaire disponible en mairie du lieu de résidence.

Lorsqu'un foyer d'Influenza Aviaire est déclaré, les détenteurs particuliers situés dans la zone de restriction doivent déclarer leurs volailles grâce à une démarche en ligne sur le site du Ministère de l'Agriculture (ou formulaire CERFA n°15472).

De plus, la détention de volailles pour les particuliers est régie par le règlement sanitaire départemental. Pour toute question, rapprochez-vous de la mairie. Pour la détention de volailles à titre commercial et pour les élevages de reproduction, des conditions additionnelles s'appliquent : contacter la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) pour les connaître. Par ailleurs et quel que soit le nombre de volailles, un registre d'élevage doit être tenu sauf si les produits sont exclusivement destinés à de l'autoconsommation.
En cas de non-respect de ces règles, le propriétaire du poulailler s'expose à une lourde amende. Elle peut aller de 1200 à 6000 € par m². Les propriétaires doivent également prendre en compte les nuisances liées à la présence de poules dans un jardin, comme les odeurs et les bruits.

Les cloches sont de retour à Penchard

Le **dimanche 20 avril c'est Pâques** ! Les cloches sont donc attendues dans les bois de Penchard (en haut de la rue de l'Eglise) pour la traditionnelle chasse aux œufs. Les petits Penchardais jusqu'à 12 ans seront donc attendus **à 11h pour venir récupérer les œufs offerts par la municipalité**. Attention : premiers arrivés, premiers servis !

La municipalité offrira également le café aux parents : nous vous attendons donc nombreux pour partager ce moment.

Distribution de sacs à déchets verts et dotation de composteur le samedi 26 avril

Les distributions des sacs à déchets verts ont repris depuis le mois de mars à Penchard ! La prochaine distribution aura lieu le **samedi 26 avril de 9h à 12h** à l'atelier communal, au bout de l'allée du bois d'Automne. Nous vous rappelons que le ramassage des déchets verts a repris depuis début avril : **vos sacs doivent être sortis uniquement à partir de lundi soir**, pour le ramassage du mardi matin.

Aussi, pour la première fois, en association avec la CAPM, **un maître composteur sera également présent** sur cette matinée, à l'atelier communal, afin de dispenser de courtes formations sur les bonnes pratiques et la maîtrise du compost : ces sessions seront suivies d'une **dotation de composteur** à destination des habitants de la commune. Pour obtenir votre bac à compost gratuit, la réservation est **obligatoire** en flashant le QR code ci-contre :

A noter que les informations sur les prochaines distributions de sacs à déchets verts sont disponibles sur penchard.fr.

La Maison Blanche à Penchard

À l'occasion d'une séance photos conduite par Sébastien Ngô, résident de notre village, Penchard a eu l'honneur d'accueillir **Audrey Lefèvre, ancienne maquilleuse personnelle de plusieurs présidents américains**. À l'issue d'un échange chaleureux avec M. le Maire, au cours duquel elle a partagé quelques anecdotes de son parcours à la Maison Blanche, elle a accepté de poser à ses côtés pour une **photo souvenir**.

Crédit photo : Sébastien NGO

Penchard, exemplaire dans la collecte du verre

La CAPM nous a récemment félicité pour les *"efforts remarquables"* que la commune déploie dans la collecte du verre usagé. Ainsi, les performances relevées en 2024 et l'étude menée actuellement par l'agglomération soulignent l'engagement des Penchardais avec une performance de collecte de 29,65 kg/habitant, positionnant notre commune parmi les meilleurs du territoire.

Ces efforts contribuent non seulement à la préservation de l'environnement, mais ils jouent également un rôle clé dans l'effort collectif de l'agglomération pour atteindre des objectifs exemplaires de recyclage.

Bravo à toutes et tous pour ces petits gestes du quotidien en faveur de l'environnement !

ENFANCE

Le Conseil Municipal des Enfants passe à l'action

Crédit photo : Sébastien NGO

Le 15 mars, le CME a organisé une **soirée jeux de société** pour les plus petits de 2 à 6 ans, de 16h à 17h. Mais aussi, une soirée un peu plus tard pour les plus de 6 ans, de 20h à 23h. Les enfants ont d'abord tous joué au Loup-Garou et c'était assez amusant. Puis, ils ont tous sorti les autres jeux et ont pu jouer avec tout le monde.

L'association des Jeux de Penchard est venue nous aider lors de cette soirée. Noé, le président, avait apporté beaucoup de jeux et expliqué les règles aux enfants qui le voulaient.

Mais le CME ne s'arrête pas là.

Nous avons aussi organisé un **atelier lecture**. Les 6 enfants présents ont adoré et ont beaucoup rigolé ! Les parents qui accompagnaient leurs enfants ont pu aussi profiter de la lecture.

Aria, Camille et Shaé ont pu lire leurs livres. Mais, malheureusement, Estelle, Petra et Sarah n'étaient pas présentes. Un grand merci à nos bibliothécaires bénévoles Virginie et Christiane qui ont ouvert la bibliothèque spécialement pour l'occasion.

Le CME vous réserve d'autres surprises...

Inscription rentrée scolaire 2025/2026

Vous venez d'arriver à Penchard ou votre enfant est né en 2022 et a l'âge d'être scolarisé pour la rentrée scolaire de septembre 2025 ? Voici la liste des pièces à fournir pour procéder à son inscription, **à déposer à la mairie d'ici la fin du mois d'avril**, pour la rentrée scolaire de septembre 2025 :

- livret de famille ou acte de naissance des parents
- pièce d'identité des représentants légaux
- carnet de vaccination de l'enfant
- justification de domicile de moins de 3 mois ou attestation de domiciliation si demeure à l'hôtel
- assurance responsabilité civile
- certificat de radiation (en cas de changement d'école)

En cas de questions, vous pouvez contacter la mairie durant les horaires d'ouverture. Ne tardez pas pour remplir ces formalités : **une inscription faite tôt permet un meilleur suivi avec l'école** et une meilleure anticipation sur l'organisation de la prochaine rentrée.

ASSOCIATIONS

Stage de danse avec Feet of Dance

L'association *Feet of Dance* organise différents **stages**, ouverts à tous les penchardais sur le premier semestre 2025, accessibles à **tous les niveaux**, alors n'hésitez pas ! Le dernier stage sera axé sur la **valse lente** et se tiendra le 1er juin de 14h à 16h30 à la salle omnisports de Penchard.

Pour connaître le tarif, rendez-vous sur le site de l'association www.feetofdance.fr ou par téléphone au **06 65 09 58 22**

Spectacle de théâtre avec Les Amis de Gylofère

Cette année aux ateliers théâtre de l'association *"Les Amis de Gylofère"* se prépare un **nouveau spectacle nommé "Mystères au manoir Gylofère"**

Une partie des idées retenues pour le scénario est née de l'esprit de nos jeunes élèves !

Frissons et rires assurés, ce spectacle sera joué par le groupe enfant âgé de 7 à 12 ans. Le spectacle aura lieu le **12 juin à 19h à la salle des fêtes** de Penchard.

"Les Amis de Gylofère" sont fiers de proposer des spectacles originaux et adaptés à toutes les tranches d'âges ! Venez nombreux nous voir au spectacle et au forum des associations en septembre prochain. A bientôt !

Rires et convivialité grâce à l'Association des Jeux de Penchard

Le 5 mars dernier a eu lieu la première soirée jeu de l'**association des jeux de Penchard**. Même avec peu de publicité, nous avons été une quinzaine à nous réunir pour profiter des plaisirs ludiques.

Maintenant que l'association est lancée, **l'objectif est de jouer un maximum !** Avec notre ludothèque de **plus de 100 jeux de société** de tout style, nous avons pleinement de quoi satisfaire tous les types de joueurs. Que ce soient les plus stratèges ou les plus tranquilles. Et bientôt arrivera les **soirées à spéciales thématiques**. Pour l'instant, plusieurs personnes ont émis l'envie de faire des soirées loup-garou ou des tournois de tarot.

Ces soirées jeux prennent place au sein de la salle des fêtes de Penchard et commencent à 18h30 pour se terminer à 23h. Les deux premières soirées sont évidemment **gratuites** (que vous puissiez venir goûter au plaisir du jeu), puis si ça vous plaît vous pourrez adhérer à l'association afin qu'elle puisse perdurer. En plus d'organiser ses soirées jeux le premier et troisième mercredi du mois, l'association vous propose désormais de vous réunir **également le quatrième mardi du mois**, sur les mêmes horaires.

Les prochaines soirées jeux prévues seront le **mardi 22 avril** et le **mercredi 7 mai**, nous espérons vous y voir nombreux. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail de préférence à associationjeuxpenchard@outlook.fr ou par téléphone au 06 52 64 24 46.

Tapez la balle avec l'ASTP

Le tennis club de Penchard innove cette année et propose à toutes les personnes intéressées pour taper la balle, de s'inscrire directement en ligne sur le site : https://ballejaune.com/club/ASTP

Nous vous rappelons les tarifs :

- Adultes : 30€
- Couples : 50€
- Famille : 3 pers et plus 80€
- Jeunes : 20€.

L'inscription peut se faire en ligne directement. Vous serez recontacté pour les modalités de paiement et d'accès au terrain.

ALORS pour les enfants de Penchard

Chers parents, chers bénévoles, chers enfants, notre Mairie et nos professeurs,
L'année a déjà bien commencé, et notre village a déjà été le théâtre de beaux moments de convivialité ces derniers mois!

Retour sur des événements mémorables

D'abord, nous avons eu Halloween, et quel Halloween !
Les enfants déguisés en monstres, sorcières et super-héros (parfois tout à la fois), les parents qui ont su montrer leur créativité dans les costumes les plus fous, les décorateurs de maison, les dessinateurs mais aussi toutes les personnes qui ont eu la gentillesse d'ouvrir leur porte pour offrir des bonbons aux petits comme les grands… Un grand merci à vous tous pour avoir fait de cette journée un véritable spectacle d'horreur (dans le bon sens du terme, bien sûr). C'était vraiment un moment magique, avec des enfants plus terrifiants que jamais.

Puis, il y a eu le chocolat de Noël… Ah, ce chocolat !
Ne vous êtes-vous pas demandé pourquoi l'école semblait être parfumée au cacao pendant toute une semaine ? Parce que grâce à vous, petits et grands, le chocolat a envahi nos papilles et a créé des sourires partout. Une vente réussie, qui a permis de récolter des fonds pour nos projets à venir. Vous êtes tous des maîtres chocolatiers en herbe !

Et comment oublier le fameux Marché de Noël ?
Vous l'avez encore une fois rendu inoubliable. Entre les stands incroyables, les objets faits main, les créations culinaires dignes des plus grands chefs, et la chaleur de vos sourires, ce fut un véritable succès. Et bien sûr, il ne faut pas oublier la tombola, où, même si vous n'avez pas remporté le gros lot, vous avez tout de même gagné un moment de bonheur et de solidarité. C'est ça, l'esprit de l'association !

La Brocante spéciale enfants "Range ta Chambre"
Le 6 avril 2025, les enfants ont pris les rênes et ont organisé une brocante "Range ta chambre" ! Un moment de tri, de rires et de bonnes affaires. Ce fut l'occasion pour vos petits de se débarrasser de leurs jouets inutilisés et de faire place nette dans leurs chambres. Les bénéfices de la buvette ont bien sûr été à notre association pour financer nos prochains projets pédagogiques. Et les enfants ? Ils ont appris à gérer leur premier commerce.

Et maintenant, on continue avec les événements à venir…

Maintenant, place à l'avenir ! Mais pas de panique, l'aventure ne s'arrête pas là. Nous avons de super événements à venir, pour que cette année continue sur sa lancée de folie !
La Brocante du 8 juin 2025 - Parce qu'on n'a jamais assez de brocantes !
Et comme nous ne savons pas dire non à une bonne brocante, le 8 juin, nous organiserons la brocante de fin d'année ! Vous aurez une seconde chance de vider vos placards, de trouver des trésors et de repartir avec des objets que vous ne pensiez même pas exister (un peu comme ce carton rempli de chaussettes orphelines). Ce sera aussi l'occasion de préparer l'été et de trouver de quoi égayer vos maisons.
Pour préparer au mieux cette brocante, nous organiserons une **réunion d'information le lundi 28 avril** à la maison des associations (école du haut) à 19h, notamment pour rechercher des bénévoles, entendre vos idées et rechercher nos merveilleux(ses) pâtissiers et pâtissières.
Plus d'informations au 06 15 74 29 86 ou par email à associationalors@gmail.com.

En résumé…

C'est grâce à vous, chers parents, bénévoles, et enfants que ces événements ont été possibles. Vous êtes formidables, et c'est grâce à votre enthousiasme, votre générosité et vos bonnes idées que nous continuons à avancer dans cette belle aventure. Vous avez créé une véritable dynamique, et chaque événement nous rappelle combien il est important de travailler ensemble pour rendre l'école encore plus vivante.

Alors, merci à tous pour votre soutien et votre énergie ! Et préparez-vous, car les prochains événements s'annoncent tout aussi géniaux !

À très bientôt, avec, on l'espère, encore plus de sourires, de rires et de découvertes !

BROCANTE

PENCHARD - TERRAIN DE SPORT **6H - 18H**

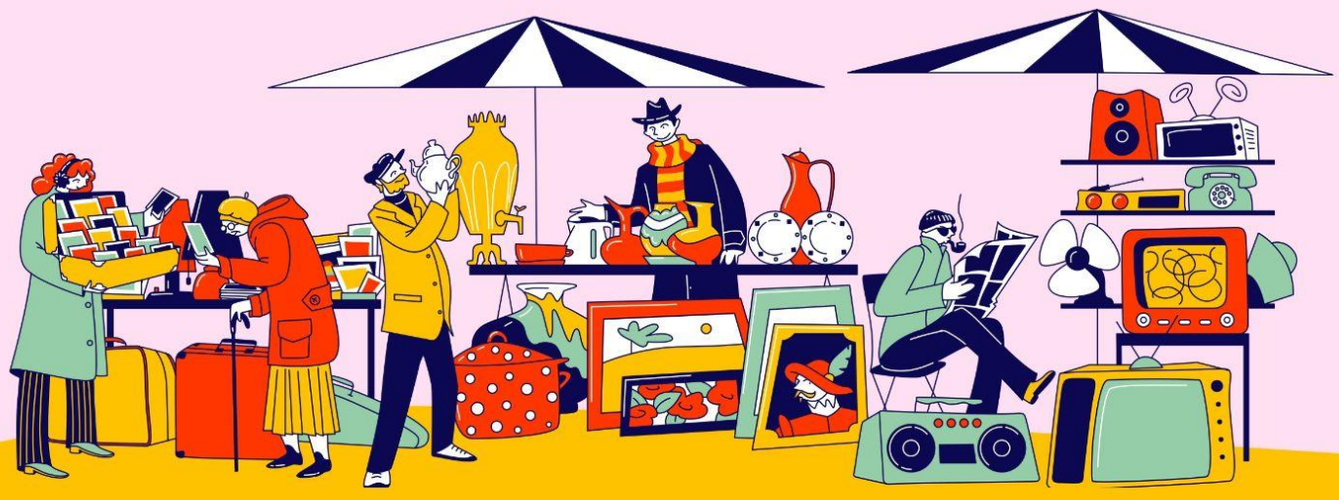

BUVETTE & BARBECUE SUR PLACE

DIMANCHE 8 JUIN

Réservez votre emplacement directement sur :

www.helloasso.com/associations/alors/boutiques/brocante

Plus d'informations : 0615742986

CTT Monthyon, le Petit Club de Village qui monte !

Il y a quatre ans, Monthyon et Penchard ont renouvelé leur partenariat pour promouvoir le Tennis de Table. Ensemble, ils ont relevé le défi avec brio, transformant leur vision en une réalité dynamique et inspirante.

Des objectifs ambitieux

Leur mission ? Combattre la sédentarité chez les jeunes et les adultes, offrir un lieu de pratique sportive et d'échanges, et mettre l'accent sur le public féminin. Et ils ont réussi sur tous les fronts ! Grâce à des initiatives innovantes et à un engagement sans faille, le club a su attirer et fidéliser ses membres.

Un moteur de féminisation

Le petit club bleu et rose est un véritable moteur en termes de féminisation, avec des moyennes bien au-dessus du reste de la France. Nous avons même la plus jeune licenciée du pays ! À seulement un an, elle tient déjà une raquette. Si elle peut le faire, vous le pouvez aussi ! Cette réussite est le fruit d'une politique active de promotion du sport auprès des femmes, avec des événements dédiés et des séances d'entraînement adaptées.

Des valeurs citoyennes et sportives

Plus de 80 jeunes apprennent à vivre ensemble avec des valeurs citoyennes, sportives et d'unité. Le même nombre d'adultes se retrouvent plusieurs fois par semaine pour perfectionner leur service ou leurs attaques, que ce soit en loisir ou en compétition, et à tous niveaux. Le club est un véritable lieu de vie où se tissent des liens forts et où chacun trouve sa place, quel que soit son âge ou son niveau.

Des projets ambitieux

Nous envisageons un jumelage avec un autre pays pour des échanges durant les vacances. Ce projet est encore en cours, mais peut-être que l'année prochaine, avec votre aide, nous pourrons le réaliser ! Ce jumelage permettra de découvrir de nouvelles cultures, de partager des expériences enrichissantes et de renforcer les compétences sportives de nos membres.

Rejoignez-nous !

Si l'aventure humaine et sportive vous tente, il y a toujours une place pour vous ! Découvrez nos activités à travers quelques photos et voyez par vous-même : même sans être un Félix Lebrun ou une Prithika Pavade, tout le monde peut s'amuser et progresser ensemble. Le club est ouvert à tous, et nous sommes impatients de vous accueillir dans notre grande famille sportive

LE COIN DES PENCHARDAIS

Quand au premier jour de printemps
Avril nous rend tous amoureux,
Il n'est de plaisir plus charmant
Que de se promener à deux.

[extrait anonyme d'une carte postale de mars 1906 intitulé "1er Avril"]

LES PREMIERS RAYONS DE SOLEIL…

Les premiers rayons de soleil
Réchauffent nos cœurs,
Que de joie et de merveille
Nous comblent de bonheur…

Une multitude de couleurs
Envahit nos jardins,
Muscaris, jonquilles, narcisses
Sortent de terre
Du jour au lendemain…
Comme des champignons, se hissent
À travers les herbes, droits et fiers
De montrer leur parure et leur douceur.

Les premiers rayons de soleil
Nous émerveillent,
On respire à pleins poumons,
On revit, on renaît, on s'éveille…
L'immensité de la nature nous interpelle,
Que de force, de courage ravivent nos passions
Laissant derrière nous, l'hiver
Qui s'endort dans l'univers…

Marcelline **DELAMARRE**
Habitante et native de Penchard

Rappel sur les encombrants

Si vous souhaitez bénéficier du service gratuit du retrait de vos encombrants, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en ligne sur **penchard.fr/encombrants** ou en vous rendant en mairie. Le dépôt sur le trottoir devra se faire la veille au soir, tout en apposant le numéro de votre réservation.
Tout encombrant déposé sans réservation sera considéré comme un dépôt sauvage : vous vous exposez alors à des amendes.

TRIBUNE LIBRE

Majorité municipale

Lors du Conseil municipal qui aura lieu le 8 avril prochain, sera soumis au vote le budget de notre village.

Il s'agit de décider des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement qui pourront être engagées cette année.

Préalablement à ce vote, nous sommes allés présenter ce projet de budget au Trésorier principal, sous le contrôle duquel les finances de la commune se trouvent.

Le Trésorier a alors pu constater que nous maintenions nos efforts pour assainir les finances, tout en menant des projets d'envergure. Il a également félicité notre secrétaire de mairie qui a fait un travail remarquable dans la préparation de ce budget. Je tenais à mon tour, à l'occasion de cette tribune, à la remercier publiquement.

Je tenais aussi à mettre à l'honneur notre agent communal qui assure seul l'entretien de notre village. Totalement autonome, il arrive à tenir notre village propre et en bon état. Il essaie de faire un maximum de réparations lui-même, afin de limiter les dépenses de la commune. Penchardais lui-même, il se fait un point d'honneur à tenir le village en parfait état.

Cette tâche n'est pas toujours aisée. Nous avons bien essayé de lui trouver un binôme, mais notre recherche s'est avérée vaine jusqu'à présent. Dans l'attente, pour les tâches qui doivent être effectuées en tandem, et afin de limiter les dépenses de la commune, ce sont vos élus qui lui viennent en aide.

De façon plus générale, je tiens à féliciter l'ensemble des agents qui sont au quotidien au service de la commune, et notamment nos ATSEM et agents d'entretien, notre vacataire et notre agent d'accueil.

Un grand merci à eux pour tout ce qu'ils font dans l'intérêt de tous !

Géraldine DUPARAY
1ère adjointe en charge des finances

Groupe de l'opposition

Liste *Unis, le 💗 de Penchard bat plus fort*

Aucun texte n'a été transmis pour cette édition.

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique : leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs.

VIE PRATIQUE

Recrudescence d'infection invasive à méningocoque : une solution, la vaccination

Une **recrudescence de cas de méningite** a été observée au cours de la saison 2024-2025, d'où l'importance d'une vaccination préventive contre les infections à méningocoques (IIM), qui peuvent provoquer des maladies très graves (méningites ou septicémies). En 2024, 615 cas d'IIM ont été déclarés en France, correspondant au plus grand nombre annuel depuis 2010, dont 50 décès entre juillet 2024 et janvier 2025.

La vaccination est le seul moyen efficace pour prévenir le méningocoque et ses conséquences. Depuis le 1er janvier 2025, la vaccination est obligatoire pour les nourrissons et recommandée pour les adolescents de 11 à 14 ans. Vous pouvez vous faire vacciner par le professionnel de santé de votre choix (médecin, pharmacien, sage-femme, infirmier en PMI ou en centre de vaccination).

LOISIRS

Les actualités de la bibliothèque de Penchard

Fonctionnement de la médiathèque : petits rappels utiles

Parce que vous êtes nombreux à nous interroger, voici quelques rappels sur le fonctionnement de la médiathèque :

- Intégrée au sein du réseau de lecture publique du Pays de Meaux, **l'inscription est gratuite** pour tous. Elle vous permet d'accéder aux fonds et aux animations des médiathèques du réseau
- L'entrée de la médiathèque se fait par la rue de l'Eglise (cf. plan)
- Les enfants de moins de 3 ans sont plus que bienvenus. Nous leur mettons même à disposition une sélection d'albums spécialement dédiés aux tout-petits
- Une boîte de retours est disponible devant la mairie pour rendre vos livres en dehors des heures d'ouverture. Attention, les livres ne doivent pas être mis dans la ruche à livres

N'hésitez pas à nous contacter par email à mediatheque.penchard@paysdemeaux.fr

Ateliers *"Percuchants en mouvements"* : une aventure tout en rythme

Avec entre 25 et 30 participants par séance (enfants et parents), les 3 ateliers *"Percuchants en mouvements"* ont rencontré un **vif succès**. Nos musiciens en herbe ont pu essayer des dizaines d'instruments venus du monde entier avec des chants, des jeux musicaux et d'expression corporelle. La compagnie *Clochettes et Maracas* a permis aux enfants et aux parents de **découvrir des rythmes d'autres contrées**, pour le plaisir de tous.

De nouvelles acquisitions : don de la SODIS

Comme chaque année, la médiathèque a pu profiter d'un **don de livres** proposé par la SODIS (société de distribution de livres). De magnifiques albums pour les tout-petits, de passionnants documentaires, des livres jeunesse et adulte ont ainsi rejoint nos rayonnages.

“Qui a rugi ?” : quand les enfants donnent vie à la savane en vidéo

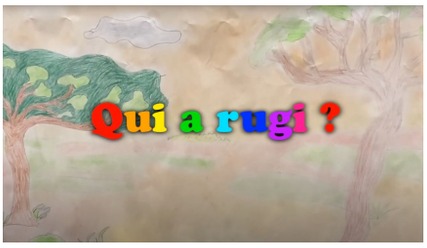

Nous sommes ravis de vous présenter la **vidéo du spectacle de marionnettes *“Qui a rugi”***, réalisé par une quinzaine d’enfants dans le cadre des ateliers Marionnettes Safari. Nos explorateurs et exploratrices ont créé des animaux de la savane et leur ont donné vie.
Nous espérons que vous apprécierez ces dix minutes de pur bonheur. Nos jeunes participants peuvent être fiers de leur travail ! La vidéo est visionnable sur penchard.fr/qui-a-rugi ou en flashant le QR code à droite de cet article.

Nous tenons à remercier le Réseau de lecture publique du Pays de Meaux, ainsi que la mairie de Penchard pour leur accompagnement et la mise à disposition des infrastructures nécessaires à la réalisation de ces ateliers. Merci aux parents, pour leur participation à ce magnifique projet, que nous avons pris grand plaisir à mener à bien.

Atelier BD *“De l’imagination à la création”*

La 6ème édition du **Salon du livre du Pays de Meaux** s’est tenue les 22 et 23 mars. Pour en donner un avant-goût, des auteurs et autrices sont venus à la rencontre des lecteurs et lectrices dans les différentes médiathèques du réseau.

A Penchard, nous avons eu la chance d’accueillir **Isabelle Lemaux-Piedfert**, illustratrice de la bande-dessinée *“Les mondes perdus”*. Pendant 1h30, Isabelle a animé un atelier BD intitulé « de l’imagination à la création ». Ce fut l’occasion, pour notre quinzaine de participants, de découvrir l’univers de l’illustration avec une professionnelle de la BD.

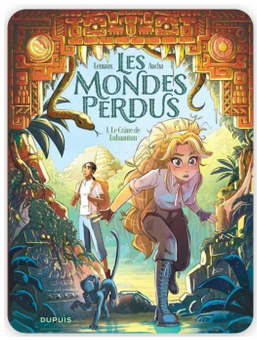

Les auteurs et autrices du Salon du livre dans votre médiathèque

Le Salon du livre du Pays de Meaux connaît un succès accru d’année en année tant en termes de visites que d’auteurs et autrices présents. Cette année, le réseau de lecture publique a souhaité **doter chaque médiathèque d’ouvrages d’auteurs et autrices présents sur le salon**. Nous vous attendons pour découvrir ces livres dans votre médiathèque.

Nouveauté : deux périodiques disponibles dans votre médiathèque

La Médiathèque départementale de Seine-et-Marne propose aux médiathèques rurales de financer 2 périodiques par an.

Pour le public jeunesse, notre choix s’est porté sur le bimensuel ***Astrapi***. Dans ce magazine, il y a tout ce qu’il faut pour bien grandir, comprendre le monde et s'y sentir bien ! Plein d’actus, de reportages, de BD, de la cuisine ou des bricolages à faire tout seul, des blagues…

Pour les adultes, nous avons sélectionné le magazine ***Ça m’intéresse*** qui aborde des sujets tels que la recherche scientifique, les phénomènes de société, les sciences humaines, l'écologie, l'art ou encore la religion. Venez découvrir et emprunter chaque numéro !

Jeux de Pâques

Labyrinthe des œufs de Pâques

Pâques est là ! Pour l'occasion, des lapins bien coquins ont caché de délicieux œufs en chocolat dans ce labyrinthe, et ils te mettent au défi de les retrouver puis de trouver la sortie. Montre leur tes talents !

Y	V	V	M	S	M	E	P	A	P	P
Q	P	A	Q	U	E	S	C	B	O	P
U	C	W	A	C	C	B	A	V	U	O
Z	Q	L	J	H	A	X	C	X	S	U
Q	P	R	O	O	A	M	H	S	S	L
S	L	R	R	C	Y	V	E	O	I	E
J	A	K	T	O	H	C	R	E	N	A
W	P	Q	X	L	Z	E	P	U	P	J
B	I	W	V	A	T	V	Q	F	O	J
Z	N	X	F	T	P	A	N	I	E	R
T	E	W	V	Y	P	I	I	R	I	Q

Mots cachés de Pâques

Trouve tous les mots de la liste dans la grille :

- CACHER
- CLOCHE
- OEUF
- PAQUES
- POUSSIN
- CHOCOLAT
- LAPIN
- PANIER
- POULE

Recette proposée par Christine SIEVERT-PERE

TARTE TATIN AUX ENDIVES

Un vrai régal !

Portions : 6 à 8 parts **Préparation :** 30 min. **Temps de cuisson :** 30-35 min.

INGRÉDIENTS

- **10** Endives
- **15 g** Beurre
- **1** Pincée de sel
- **1** Pâte feuilletée
- **Caramel** Sucre et eau
- **1 c. à s.** Vinaigre balsamique

PRÉPARATION

1. Faire précuire les endives à la vapeur pendant 10 min avec une pincée de sel
2. Bien les laisser égoutter
3. Faire braiser les endives dans une poêle pendant 15 min avec 15g de beurre et 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique, les laisser bien dorer et les retourner pour faire dorer l'autre face
4. Faire un caramel et le mettre au fond d'un moule à manqué ou une tourtière
5. Y déposer les endives en étoile, bien serrées
6. Recouvrir d'une pâte feuilletée et rentrer bien les bords à l'intérieur sur tout le tour
7. Enfourner à 180° et surveiller la cuisson de la pâte feuilletée
8. Selon les goûts, on peut ajouter de la Fourme d'Ambert ou du Bleu d'Auvergne et des noix ou des noisettes

Bon Appétit

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE PENCHARD

1 place de la mairie
77124 PENCHARD

Horaires d'ouverture
Lundi et jeudi : 9h-12h
Mardi et mercredi :
9h-12h / 14h-18h
Vendredi :
9h-12h / 14h-16h
Samedi *(permanence des élus)* :
9h-12h

Contact
01 64 34 10 86
Urgence : 06 71 14 25 22

mairie@penchard.fr
www.penchard.fr
@penchard.mairie

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi** & **vendredi** de **16h30** à **19h**, et le 1er **samedi** de chaque mois de **10h** à **12h**

EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :
Père **OLIVIER**

07 45 64 24 13

PHARMACIE

Dimanche, jours fériés et la nuit

Pharmacie de garde *(Jour)*
Pharmacie d'urgence *(Nuit)*

Trouver votre pharmacie :
www.monpharmacien-idf.fr
Ou contactez le **118 918**

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou **le commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

DÉCÈS

SCANCAR Martin
décédé le 5 janvier 2025

DEMETS René
décédé le 8 février 2025

NAISSANCES

EL HANNA Emma
née le 27 mars 2025

AGENDA

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES
Dimanche **20 avril** 2025

BROCANTE ALORS
Dimanche **8 juin** 2025

REPAS RÉPUBLICAIN
Lundi **14 juillet** 2025

Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 23 avril 2025
Mercredi 21 mai 2025
Mercredi 18 juin 2025
Mercredi 23 juillet 2025

NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :
Avenue Salvador Allende
01 60 23 32 17

Gendarmerie (Meaux) :
3 rue Noéfort
01 64 34 08 90

SOS Femmes (Meaux) :
01 60 09 27 99

Hôpital (Meaux) :
6-8 rue Saint-Fiacre
01 64 35 38 38

SOS Médecins :	3624
Enfants en danger :	119
Urgence sociale :	115
Urgence (EU) :	112
Pompiers :	18
Police :	17
Samu :	15

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit
Editeur : Commune de Penchard,
1 place de la mairie - 77124 PENCHARD
Responsable de la publication : M. le Maire de Penchard
Conception : Jérémy BARDEAU ; Kelvine ROUSSEAU
Rédaction, photos : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).
Dépôt légal à parution : Bibliothèque Nationale de France
Tirages : 500
Impression : Imprimerie Génot (Saint-Soupplets - 77)
Distribution : Vos élus municipaux

Vous souhaitez publier ?
Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "*Le Petit Penchardais*" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : **mairie@penchard.fr**

COMMUNE DE Penchard *Esprit nature !*

IMPRIM'VERT® PEFC